

Cher lecteur,

L'année 2012 a été une année riche en challenges, tant dans le cadre du règlement REACH (préparation à l'échéance d'enregistrement 2013, première préparation des demandes d'autorisation, accroissement significatif de la liste des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) identifiées, nouvelle Fiche de Données de Sécurité (FDS)...), que dans le cadre du CLP (fin de la dérogation d'étiquetage des substances en stock, nouvelles classifications et étiquetages harmonisés, publication de l'inventaire des classifications et étiquetages...).

Pour vous soutenir au mieux, outre la publication d'un certain nombre de documents, le Helpdesk a organisé treize événements (conférences, cycle de formation et rencontres Café REACH&CLP). Ces événements ont rencontré un fort succès, avec un taux de participation pratiquement doublé par rapport à 2011. Vous retrouverez nos publications et les présentations faites [en section documentation](#) de notre site internet.

Forts de votre soutien, nous allons poursuivre sur la dynamique engagée afin d'accroître encore l'information et la communication avec et pour vous. Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg est là pour aider les entreprises luxembourgeoises à identifier et à se préparer à se mettre en conformité aux obligations dans le cadre des règlements REACH et CLP. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins !

Les principales échéances pour 2013 sont les suivantes. Sous REACH, un point central du travail sera la **prochaine échéance d'enregistrement au 1^{er} juin 2013** avec probablement des actions renforcées sur les dernières étapes de préparation.

Les **premières dates limites de soumission des demandes d'autorisation** pour les substances listées à l'annexe XIV de REACH sont en janvier et août 2013. Ainsi, les entreprises concernées doivent soumettre un dossier de demande d'autorisation avant ces dates s'ils veulent continuer à utiliser ces substances après la date d'expiration. De plus, les obligations liées à l'**inclusion de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la Liste Candidate** seront fortement d'actualité : cette liste s'allonge régulièrement et le nombre de substances va considérablement augmenter au cours de l'année à venir.

D'autre part, la **procédure d'évaluation des substances a commencé** : les autorités compétentes des États membres évaluent toutes les informations disponibles sur les substances mentionnées dans le plan d'action continu communautaire (CoRAP). Les entreprises peuvent être amenées à fournir des informations complémentaires.

Concernant l'**évaluation des dossiers d'enregistrement**, les entreprises seront de plus en plus confrontées à des demandes pour fournir de nouvelles données et mettre à jour leurs dossiers lorsque l'ECHA évaluera leurs propres dossiers d'enregistrement.

Dans le cadre du CLP, la période transitoire pour passer de l'ancien système de classifications et d'étiquetages vers le CLP est terminée au 1^{er} décembre 2012. Ainsi, l'**apparition de substance classées et étiquetées selon le CLP va s'intensifier** mais les premiers préparatifs pour les mélanges vont probablement commencer également (deviendra obligatoire en Juin 2015).

D'une façon générale, les utilisateurs en aval (formulateurs, distributeurs...) seront fortement impactés **par les changements liés à la communication des risques chimiques : nouvel étiquetage et mise en place de scénarios d'exposition annexés aux Fiche de Donnée de Sécurité (e-FDS)**.

Notre plan d'action intègre les challenges liés à ces challenges pour nous permettre de poursuivre nos missions le plus efficacement possible. Notre programme d'événements à venir sera prochainement disponible dans la [rubrique Agenda](#) de notre site internet.

*Nous vous présentons nos meilleurs vœux de succès
et de réussite pour une belle année 2013 !
L'équipe du Helpdesk REACH&CLP Luxembourg*



Ruth Moeller | Arno Biber | Caroline Fedrigo | Virginie Piaton

CONTACTS : Arno Biber | Caroline Fedrigo | Ruth Moeller | Virginie Piaton
Helpdesk REACH&CLP Luxembourg | 66, rue de Luxembourg | L-4221 Esch-sur-Alzette
Tel : + 352 42 59 91-600 | Fax : +352 42 59 91-555
E-mail : reach@tudor.lu | clp@tudor.lu

Pour s'abonner / se désabonner : www.reach.lu/contact ou www.clp.lu/contact ou par email.

Général

Nouvelle plaquette d'information REACH&CLP pour l'artisanat



La Chambre des métiers, en collaboration avec le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg, a publié une **plaquette d'information** intitulée : « **Produits chimiques : REACH & CLP pour l'artisanat** » disponible en langues française et allemande. En effet, REACH & CLP concernent en principe, toutes les entreprises artisanales, notamment l'industrie du bâtiment, les menuiseries, les ateliers de peinture et de vernissage, les services de nettoyage, les nettoyages chimiques, les ateliers, etc.

Ce document offre en une seule page des réponses aux questions suivantes : Que signifient REACH & CLP ? Qui est concerné ? Quels produits sont concernés ? A partir de quand les entreprises artisanales sont-elles concernées ?

Quels rôles jouent les entreprises artisanales ? Quels sont les changements pour la fiche de données de sécurité et l'étiquetage ?

Programme du Stakeholders' Day

La huitième journée des parties prenantes aura lieu le 26 Mars à Helsinki. Le programme de la conférence comprend trois séances plénières : enregistrement et REACH 2013; évaluation et communication dans le chaîne approvisionnement ; ainsi que la gestion des risques et les demandes d'autorisation. La journée propose aux participants d'entendre les dernières nouvelles et mises à jour auprès de l'ECHA, les associations industrielles et les ONG européennes à travers des présentations, des sessions informelles de réseautage. La participation à la conférence est gratuite ([voir le site de l'ECHA.](#)).

REACH (enRegistration, Evaluation, Autorisation et restrictions des substances Chimiques)

EnRegistration :

- Exemple d'évaluation de la sécurité chimique réalisée avec Chesar 2.1 publié

Un exemple d'évaluation de la sécurité chimique élaboré par l'ECHA en utilisant Chesar 2.1 a été publié sur le [site internet de Chesar](#). Chesar est une application développée par l'ECHA pour aider les entreprises à réaliser leurs évaluations de la sécurité chimique (CSA pour Chemical Safety Assessment) et préparer leurs rapports sur la sécurité chimique (CSR, pour Chemical Safety Report) et leurs scénarios d'exposition (ES pour Exposure Scenarios) afin de communiquer dans la chaîne d'approvisionnement.

Autorisation :

- La "Liste Candidate" a été mise à jour avec 54 nouvelles SVHCs (Substance of Very High Concern)

En Décembre, 54 nouvelles substances extrêmement préoccupantes ont été ajoutées à la liste des substances candidates pour l'autorisation, cette liste contient maintenant un total de 138 substances. L'objectif fixé par la Commission d'avoir 136 SVHCs sur la Liste Candidate d'ici la fin de l'année 2012 a été atteint. Pour plus d'information [sur notre site internet](#) ou dans la [Revue de presse de l'ECHA](#) qui contient la liste des 54 substances ainsi que le détail de leurs propriétés SVHCs.

- L'ECHA recommande 10 SVHCs pour autorisation

Les substances recommandées pour inclusion à l'annexe XIV de REACH (la liste d'autorisation) sont classées comme cancérigènes ou toxiques pour la reproduction et sont utilisées dans des applications pouvant conduire à de potentielles expositions des travailleurs. C'est la quatrième fois que l'ECHA recommande des substances pour la procédure d'autorisation à partir de la Liste Candidate. Les substances concernées sont :

- | | | |
|--|---|--|
| • formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec l'aniline (MDA technique) | • hydroxyoctaoxodizincaté dichromate de potassium | • N,N-diméthylacétamide (DMAC) |
| • acide arsénique | • chromate octahydroxyde de pentazinc | • 1,2-dichloroéthane (EDC) |
| • tri(chromate) de dichrome | • éther de bis(2-méthoxyéthyle) (diglyme) | • 2,2'-dichloro-4,4'-méthylènedianiline (MOCA) |
| • chromate de strontium | | |

Plus d'information, en particulier sur les utilisations de ces substances peuvent être trouvées dans la [Revue de presse de l'ECHA](#).

La Lettre d'information est éditée par le Service National d'Assistance Réglementaire sur les règlements REACH et CLP. Le Helpdesk REACH&CLP offre des conseils sur REACH et CLP qui ont une valeur informative et ne constituent en aucun cas une interprétation juridique des textes réglementaires. Les réglementations REACH et CLP sont les seules références légales et les informations fournies via cette lettre d'information ne constituent en rien une base légale. Ces informations sont fournies à titre informatif sans aucune garantie expresse ou implicite, quant à leur exhaustivité ou exactitude. Par conséquent, toute responsabilité du CRP Henri Tudor pour toute erreur ou omission est exclue et le destinataire de cette lettre d'information est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des informations fournies. ©copyright 2012, CRP Henri Tudor.



Restrictions :

- Consultation publique sur la restriction pour le Chrome VI dans les articles en cuir

L'ECHA a lancé une consultation publique sur l'ébauche d'opinion du SEAC. Les commentaires peuvent être soumis jusqu'au 12 février 2013. Une consultation publique sur la proposition d'une restriction, soumise par le Danemark, sur le chrome (VI) dans les articles en cuir a eu lieu de mars à septembre 2012. La proposition a été discutée dans les comités de l'ECHA pour l'évaluation des risques (RAC) et pour les analyses socio-économiques (SEAC). Les opinions des deux comités sont favorables à la proposition de la restriction. Conformément au règlement REACH, l'ECHA a lancé une [consultation publique](#) sur l'ébauche d'opinion du SEAC dont l'échéance pour les commentaires est le 12 février 2013. Des informations complémentaires se trouvent dans le [Communiqué de Presse](#) de l'ECHA et dans la [section Restriction](#) du site internet de l'ECHA.

- Appel à contribution concernant l'utilisation du cadmium dans les plastiques

L'ECHA demande des informations pour évaluer l'impact de l'élargissement de la restriction sur le cadmium et ses composés dans les matières plastiques. Toute personne qui pourrait être touchée par un élargissement de cette restriction est invitée à formuler des observations avant le 11 Février 2013 via un questionnaire en ligne disponible [sur le site de l'ECHA](#).

Pour en savoir plus, consulter notre site internet : [« Qu'est ce que REACH ? »](#)

CLP (Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges chimiques)

Classifications et étiquetages harmonisés

Cinq propositions sont en [consultation publique](#) jusqu'au 1^{er} février 2013. Elles concernent trois pesticides et deux substances chimiques industrielles : pyridaben (N°CE405-700-3); dodemorfe (N°CE 216-474-9); Acétatededodemorfe (N°CE 250-778-2); Phénol,dodécyl-,ramifié (N°CE 310-154-3); Imidazole(N°CE206-019-2).

Rappel : depuis la dernière consultation publique en date du 18 décembre 2012, l'ECHA a décidé de rendre publique les commentaires reçus en cours de consultation pour la classification et l'étiquetage harmonisés. Les parties concernées sont invitées à fournir leurs observations dès le début de la consultation afin que le public puisse réagir et émettre ses commentaires. De plus, vous pouvez dès maintenant consulter les commentaires émis lors de la [consultation qui s'est clôturée le 07 décembre 2012](#).

Pensez également à consulter régulièrement le [registre des intentions](#) reprenant les intentions de et les [avis scientifiques du RAC](#) (Risk Assessment Committee) sur les classifications et étiquetage harmonisés.

Pour en savoir plus, consulter notre site internet : [« Qu'est ce que le CLP ? »](#)

AGENDA

Cette rubrique est actualisée régulièrement sur notre site internet, pensez à la consulter sur www.reach.lu/agenda.

Manifestations nationales

Le programme des événements à venir en 2013 sera prochainement disponible.

Manifestations internationales

11 - 12.02.2013	Séminaire de l'ECHA sur les demandes d'autorisation, Helsinki (Finlande). Plus d'information ici .
26.03.2013	8 ^{ème} Journée des Parties Prenantes de l'ECHA, à Helsinki (objectif principal : l'échéance d'enregistrement de 2013).

[Deux prochains webinars de l'ECHA](#) pour la préparation à l'échéance d'enregistrement de 2013 :

28.01.2013	Comment rendre votre dossier d'enregistrement conforme à REACH – Trucs et astuces (2 ^{ème} partie). Ouvert à tous.
25.02.2013	Étapes clés pour soumettre avec succès un dossier d'enregistrement conjoint (lead registrant) pour le 31 May 2013. Ouvert aux déclarants principaux.

Vous trouverez les présentations des événements organisés par l'ECHA dans la [section « events »](#) de son site internet.